



L'actualité du Territoire d'Énergie Orne (Te61) - N° 15 - AVRIL 2024 / BIANNUEL

## Édito'

La transition écologique engagée en France depuis la loi énergie climat du 8 novembre 2019 entraîne une profonde transformation du système énergétique ainsi qu'une intensification des usages électriques.

Conscients de l'impact de l'éclairage public sur les finances de vos collectivités, nous continuons, avec vous, élus, de vous accompagner dans le remplacement progressif des lampes traditionnelles énergivores par des technologies à faibles consommations d'énergie. L'installation de leds, par exemple, permet de réduire considérablement notre empreinte carbone tout en vous assurant d'importantes économies financières.

À ce titre, un soutien financier de l'État via le Fonds Vert a été attribué au Territoire d'Énergie Orne pour rénover l'éclairage public de 95 communes du département.

De plus, notre service transition énergétique intensifie ses actions d'audits des bâtiments publics afin d'apporter des préconisations concrètes aux collectivités membres pour réaliser des travaux de rénovation énergétiques (isolations des combles, remplacement des menuiseries et des éclairages...). Il accompagne aussi les adhérents dans la création de chaufferie bois-énergie et de réseaux de chaleur sur mesure. Tous ces projets ne peuvent être conduits sans nos élus et le travail d'équipe des 35 agents du Te61.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de notre lettre d'informations.

Bonne lecture.



*Philippe Auvray*

Président du Territoire d'Énergie Orne

 **territoire  
d'énergie**  
ORNE

6 rue de Gâtel, 61250 Valframbert.  
02 33 32 83 13 - [accueil@te61.fr](mailto:accueil@te61.fr)

« Le service public de l'énergie et des réseaux dans l'Orne »

[@TE\\_Orne | www.te61.fr](https://www.te61.fr)

### Enfouissement des réseaux aériens

L'enfouissement coordonné des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public, de télécommunication permet l'aménagement paysager de la rue. Les travaux sont réalisés par le Territoire d'Énergie Orne (délégation de génie civil) qui coordonne cette opération dans une seule et unique tranchée, limitant ainsi les coûts, les délais de réalisation et les interventions multiples sur la voirie.

#### PONTCHARDON

### Le Te61 investit 720 000 € pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de rénovation de l'éclairage public du bourg.

Depuis septembre 2023, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public sont en cours dans le bourg de Pontchardon. Ils sont réalisés par l'entreprise délégataire du marché Spie CityNetwork et ils devraient s'achever en juin 2024.

#### 3km de réseaux électriques remplacés

Ce sont au total 2 991 mètres linéaires de réseaux électriques aériens qui sont remplacés par un réseau souterrain plus esthétique pour les habitants et plus sûr vis-à-vis des aléas climatiques. Le coût de cette opération, qui s'élève à 598 143 €, est supporté intégralement par le Territoire d'Énergie Orne.

#### Éclairage public : 64 candélabres leds pour éclairer le bourg

Pour la rénovation de son parc d'éclairage public, la commune de Pontchardon a fait le choix de s'appuyer, par transfert de compétence, sur l'ingénierie du syndicat. Sur ce dossier, le Te61 a réalisé un accompagnement sur-mesure en proposant à la collectivité de réutiliser certaines lanternes leds actuelles afin d'éviter le gaspillage et d'optimiser les coûts. En effet, ces équipements datant de 2020, présentaient encore de très bonnes performances. 64 candélabres leds seront installés dans le cadre de ce chantier. Le Territoire d'Énergie Orne apporte 40 % d'aides financières sur ce dossier.

Zoom sur ...

Quelques réalisations achevées / en cours



#### Coût total du chantier : plus d'1 million d'euros !



##### Réseau électrique basse tension :

598 143,84 € TTC > financés à 100 % par le Te61

##### Réseau d'éclairage public :

305 456,42 € TTC > financés à 60 % par la collectivité et 40 % par le Te61

##### Réseau de télécommunication :

116 535 € TTC > 100 % par la collectivité

#### ARGENTAN | ROUTE DE CRENNES

Enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication, d'éclairage public route de Crennes à Argentan.

#### • DATES DU CHANTIER

Septembre 2023 > Mars 2024

#### • RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRIENS

- 399 mètres linéaires de réseaux électriques remplacés
- 510 mètres linéaires de tranchées nécessaires



#### Un poste de transformation "PAC 100kVA\*\*" installé à Beaufai

Le mercredi 13 mars un poste de transformation a été installé au lieu-dit l'hermitage à Beaufai.

#### Sa particularité ?

Plusieurs départs HTA peuvent être raccordés à ce type d'installation. Ce poste qui pèse entre 14 et 15 tonnes a nécessité une grue de 70 tonnes pour être mis en place !

\* Poste à couloir de manoeuvres.



## LA LANDE PATRY

### Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de rénovation de l'éclairage public sur la RD424 sont achevés.

C'est entre les lieux-dit "le Vivier" et "la Fontaine" situés sur la commune de La Lande Patry que 2 kilomètres de réseaux aériens d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public ont été enfouis. Ces travaux, réalisés sur la route départementale D424, ont été effectués par l'entreprise Réseaux Environnement dans un contexte de forte affluence routière. Le chantier s'est achevé au mois de mars. L'intervention d'Orange reste attendue pour la dépose des poteaux de télécommunication.

#### Un éclairage plus ciblé et performant

En tant qu'adhérent à la compétence éclairage public, la collectivité a bénéficié de l'accompagnement du Te61 pour améliorer la performance de ce réseau. L'objectif affiché par la municipalité était de revoir l'implantation des luminaires pour éviter d'éclairer des zones vides. Les 29 candélabres existants ont donc été remplacés par 20 luminaires leds, situés à des endroits stratégiques comme des habitations ou des carrefours. Ces réajustements devront générer 70 % d'économies d'énergies pour la collectivité.



#### Le mot du Maire : Pascal Lecerf



*Je suis très satisfait du déroulé des travaux d'enfouissement qui ont eu lieu dans la commune. Le transfert de la compétence éclairage public se fait facilement et le Te61 assure un bon suivi du chantier. De plus, l'entreprise en charge des travaux a été efficace et bienveillante avec les habitants concernés.*

**Coût total du projet : 497 128 € HT**

dont **381 592 € HT** de participation financière du Te61.

## LA FERTÉ EN OUCHE (GAUVILLE) LE BOURG - LE VAL COULÉ

Travaux d'enfouissement des réseaux aériens de basse tension électrique, de télécommunication et d'éclairage public du lieu-dit "Le Val coulé" dans le bourg de Gauville.

#### Dates du chantier :

Octobre 2023 > Février 2024

#### Chiffres clés

- > **Réseau électrique :**
  - 1274 ml de tranchée
  - 1224 ml de réseau basse tension posé
  - 303 ml de réseau HTA (moyenne tension) posé
  - 33 branchements concernés
- > **Réseau éclairage public :**
  - 11 luminaires déposés
  - 33 luminaires installés
- > **Réseau télécommunication :**
  - 1905 ml de fourreaux posés



**249 000 € TTC** de financements prévisionnels par le Te61

INAUGURATION



Monsieur Olivier Bitz, sénateur de l'Orne a officiellement coupé le ruban.

### SAINT-LANGIS-LES-MORTAGNE LE LOTISSEMENT DE " LA VIGNE" INAUGURÉ

Vendredi 15 mars a eu lieu à Saint-Langis-lès-Mortagne l'inauguration du lotissement de la Vigne. Le Territoire d'Énergie Orne a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de viabilisation du réseau électrique basse tension et d'éclairage public ainsi que le génie civil de télécommunication. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOGETRA.

- **Éclairage public :** 4 bornes de 15W et 13 candélabres de 21W équipés de leds soit 333W installés
- **BT/HTA :** 1 poste 250kVA, 143ml de câbles HTA, 461ml de câbles BT

Participation financière du Te61 : 59 991,16€ TTC

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Les travaux d'aménagement lumineux de la base de loisirs du Pays Mélois ont démarré.**  
60 % d'économies d'énergies sont prévus.

Le Te61 accompagne techniquement et financièrement la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute-Sarthe dans la création du nouvel aménagement lumineux de sa base de loisirs. Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion globale, portée par la collectivité, de modernisation de cet espace touristique. Le syndicat a donc réalisé des préconisations sur-mesure pour répondre aux objectifs d'économies d'énergies tout en créant de nouveaux points lumineux. Les travaux ont démarré en septembre 2023 et devraient s'achever en 2025.

### Remplacer un parc énergivore par du matériel performant

L'installation, datant de 1976, était vétuste et ne répondait plus aux normes environnementales actuelles. En effet, les 21 candélabres étaient dotés de lampes à vapeur de mercure, il paraissait donc nécessaire de prévoir leur remplacement par des luminaires LEDs dont la performance n'est plus à prouver. Des changements qui devraient **générer jusqu'à 60 % d'économies pour la collectivité.**

### Créer un balisage lumineux "intelligent" aux abords du lac

Afin de couvrir l'intégralité des abords du lac et ainsi assurer la sécurité des promeneurs, un balisage du cheminement piétonnier sera créé. Pour ne pas perturber la faune et la flore et ainsi maîtriser les consommations d'énergies, un éclairage "intelligent" sera mis en place. Le principe est simple : s'allumer uniquement lors de passage de piétons. Deux ambiances seront proposées, couleur ambre en mode veille et blanche lorsqu'elles seront allumées. Le parking ainsi que l'espace de baignade seront également équipés de nouveaux candélabres. Au total, 51 candélabres vont être installés.



#### Utilisation de matériel "intelligent"

Des modes d'éclairages adaptés qui s'allumeront au passage des promeneurs.

#### Montant des travaux d'éclairage public :

**344 243, 46 € TTC**

**Dont 40 % financés par le Te61 soit 137 697, 38 €**

Dans l'actu



#### Le Te61 obtient la certification "Veritas" pour la détection et le géoréférencement de réseaux.

En 2023, un agent a rejoint le service cartographique du Te61 pour assurer la mission de géoréférencement et de détection des réseaux afin de maîtriser la qualité des relevés. C'est dans ce contexte que le syndicat, en tant qu'exploitant de réseaux d'éclairage public, a souhaité s'engager dans une démarche de certification.

Les objectifs :

- Garantir une équité par rapport aux entreprises pour qui cette assermentation est obligatoire
- Affirmer l'attachement au respect des normes en vigueur
- Attester d'un service de qualité auprès de nos adhérents.

La certification a été obtenue le 18 décembre 2023. Le président Philippe Auvray a eu le plaisir d'officialiser cette remise et de féliciter les agents pour leur investissement lors de la dernière assemblée générale.



## L'AIGLE



### La ville expérimente des candélabres solaires pour éclairer le quartier du stade.

Afin de maîtriser ses dépenses d'énergies, la municipalité de L'Aigle souhaitait expérimenter l'installation de candélabres solaires. C'est dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux électriques du quartier du stade, que la ville s'est tournée vers cette solution pour réaliser un test "grandeur nature".

L'objectif affiché était double : ajouter des points lumineux pour renforcer la sécurité de cette zone fréquentée (abords du lycée Napoléon et des structures sportives notamment) tout en limitant les coûts de fonctionnement liés à l'éclairage public. Les 26 candélabres actuels ont donc été remplacés par 36 luminaires dont 28 fonctionnent grâce à l'énergie solaire.

Le Territoire d'Énergie Orne a réalisé le génie civil et a accompagné la collectivité dans le choix du matériel jusqu'à leur mise en place. Les travaux d'enfouissement ont démarré en juillet 2023, la dépose des anciens poteaux est actuellement en cours.



Au total 28 candélabres solaires ont été installés.



Montant des travaux :  
**147 868,71 € TTC**

Avec notre portail des services, maîtrisez vos données géographiques dans un seul et même espace.

-  Réseaux d'électricité
-  Réseaux de gaz
-  Éclairage public
-  Assainissement
-  Eau
-  Urbanisme
-  Chemins de randonnées
-  Cimetières
-  Espaces verts
- ...

Le Territoire d'Énergie Orne propose aux collectivités la mise à disposition de son portail numérique de type Système d'Information Géographique, accessible sur différents supports (tablette, smartphone, ordinateur) depuis notre site internet [www.te61.fr](http://www.te61.fr).

Grâce à cet outil, la collectivité adhérente peut visualiser, en quelques clics, sur un fond de plan cartographique (PCRS, IGN, Google, etc) tous types d'informations géographiques de son patrimoine.

### Qu'est-ce qu'un Système d'Information Géographique (SIG) ?

Un système d'information géographique (SIG) est conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques. Cet outil informatique permet d'enregistrer et de connaître de manière très précise les lieux d'implantation des différents réseaux. Il est ainsi composé de référentiels géographiques (cartes IGN, images satellites, etc.) auxquels se superposent des données métiers (cadastre, réseaux souterrains, éclairage public, espace vert, etc).

## 3 MODULES PROPOSÉS



*Les données intégrées peuvent être fournies par le Te61 ou par la collectivité sur demande.*

#### PCRS / SIG

Ce module permet de consulter le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) de votre territoire et d'autres données relatives aux réseaux (ENEDIS, GRDF, RTE) ainsi que la matrice cadastrale de la DDFiP.

A tout moment, la collectivité peut solliciter le Te61 pour intégrer ses données comme le réseau d'assainissement, d'eau potable ou encore les cimetières ...

#### DT/DICT

Ce module vous accompagne dans la réponse aux DT-DICT sur l'ensemble de vos réseaux. Il récupère l'emprise de la DT-DICT et prépare une réponse automatique en superposant cette dernière avec votre réseau. Un plan est généré par la suite, accompagné du récépissé de réponse prérempli.

#### Éclairage public

Ce module accompagne les collectivités ayant transmis la compétence éclairage public au Te61 dans la gestion de leur réseau d'éclairage public. Il permet d'avoir une visibilité sur leurs installations (luminaires, câbles, lampes...), de déclarer des pannes et de suivre les interventions des entreprises (avec un signalement automatique aux entreprises et au Te61).

### LE TE61 INVITÉ À PARTAGER SON RETOUR D'EXPÉRIENCE LORS DE LA RENCONTRE RÉGIONALE : " PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ : ENJEUX ET AVENIR EN NORMANDIE "



La Région et la CRIGE Normandie\* ont organisé le jeudi 22 janvier 2024 à l'Abbaye aux Dames de Caen une réunion de présentation sur le thème du PCRS. Cet évènement à destination des acteurs publics normands (collectivités) et des nationaux (gestionnaires de réseaux) avait pour objectif de faire le point sur les initiatives menées en Normandie.

C'est autour du thème de la table ronde « *Comment faire avancer les projets PCRS en Normandie et favoriser leur pérennisation ?* » que les invités ont pu échanger leurs points de vue. En tant que porteur de projet, le Te61 a partagé son expérience en exposant les avantages et les freins rencontrés pour le déploiement du PCRS dans l'Orne. Les participants ont souligné l'exemplarité du syndicat dans son mode opératoire ainsi que la bonne implication des élus et des partenaires sur le terrain.

## La mission de conseil en énergie sur les collèges ornaï est lancée.

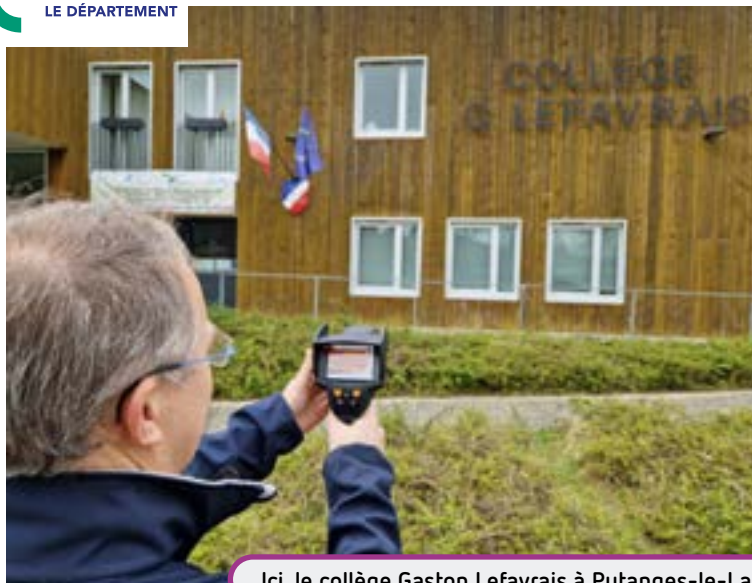
Le Conseil Départemental de l'Orne a fait appel au service de conseil en énergie du Te61 afin d'auditer plusieurs collèges ornaï. La convention d'adhésion a été signée le 13 décembre dernier.

Ainsi durant l'année 2024, ce sont au total six collèges que nos technicien.ne.s vont passer au peigne fin : visite technique des bâtiments, analyse des factures et des contrats actuels, élaboration d'un pré-diagnostic visant à optimiser la maîtrise de l'énergie, notamment.

Cette mission s'inscrit en amont et en parallèle de toute démarche d'ingénierie extérieure et elle permet d'apporter à la collectivité des préconisations concrètes. Un bilan sera ensuite présenté au département qui décidera ou non d'engager des travaux.



Conseil en énergie

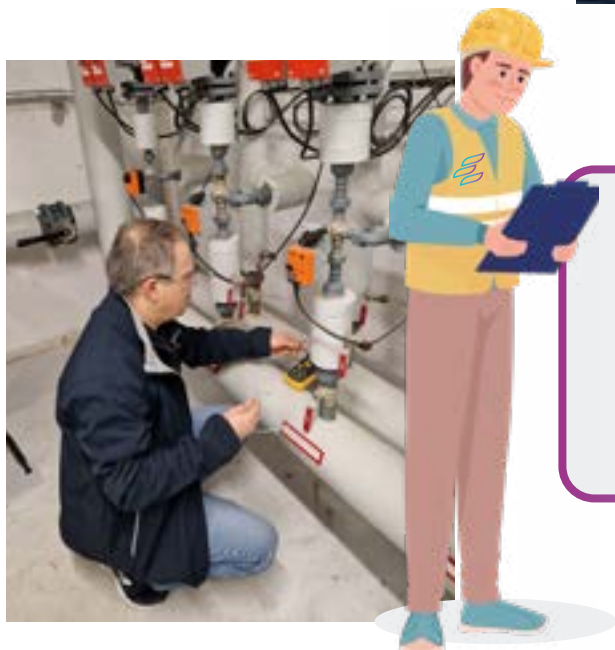


Ici, le collège Gaston Lefavrais à Putanges-le-Lac

### Le rôle du conseiller en énergie du Territoire d'Énergie Orne

- Visiter chaque collège en réalisant un **relevé de l'état du bâtiment** (isolation, vitrages...) et un **relevé des équipements énergétiques** (chauffage, ventilation, climatisation...)
- Effectuer un **bilan initial des dépenses et des consommations** d'énergies
- **Analyser les opportunités** pour le développement d'unités de production d'énergies renouvelables
- Présenter à la collectivité les résultats du pré-diagnostic
- **Mettre en place un plan d'actions validé** avec la collectivité

Au total, 6 collèges vont être analysés soit un total de 25 185 m<sup>2</sup> de surface !



## BILAN 2023 DES MISSIONS ÉNERGÉTIQUES



176 bâtiments étudiés



Soit 100 702 M<sup>2</sup> de surface



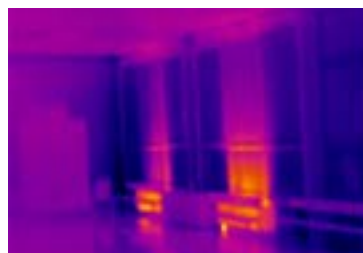
15 449 172 kWh de consommations analysées

### Retour d'expérience : Zoom sur la commune de Damigny

En 2023, la commune de Damigny a sollicité le Territoire d'Énergie Orne pour réaliser des pré-diagnostic énergétique sur quatre de ses bâtiments publics : la mairie, le groupe scolaire, le complexe sportif et la maison des loisirs.

Ce patrimoine, déjà performant énergétiquement, bénéficiait d'un suivi régulier de la collectivité. La mission de conseil en énergie du Te61 avait pour but de venir affiner cette gestion de maîtrise de l'énergie. La priorité de la municipalité était de trouver rapidement une solution fiable pour le remplacement de la chaudière de l'école. En effet, celle-ci étant devenue trop vétuste n'était plus totalement opérationnelle.

L'analyse du conseiller a permis d'identifier les faiblesses énergétiques de ces bâtiments et d'apporter aux élus des préconisations concrètes de travaux à réaliser.



Des gestes simples pour améliorer les performances thermiques...



Grâce au passage de la caméra thermique, on peut analyser que l'utilisation des radiateurs n'est pas optimisée en raison de la disposition des bancs d'écoles qui bloquent l'émission de chaleur.

## Rémalard-en-Perche :

Les travaux de construction de la chaufferie bois-énergie et du réseau de chaleur ont démarré.

En 2021, la commune de Rémalard-en-Perche a bénéficié d'une mission de conseil en énergie du Te61. Ce pré-diagnostic a permis de mettre en avant l'opportunité pour la municipalité de réaliser une chaufferie bois-énergie et d'un réseau de chaleur afin de centraliser les moyens de production de chaleur et ainsi alimenter plusieurs de ses bâtiments publics en énergies renouvelables.

En effet, la collectivité présente dans son centre-bourg un ensemble de bâtiments communaux et intercommunaux (mairie, écoles, salle des fêtes...) regroupés dans un périmètre relativement proche. C'est pourquoi la solution bois-énergie semblait la mieux adaptée. Rémalard-en-Perche a donc choisi de confier au Territoire d'Énergie Orne la réalisation de ce projet.

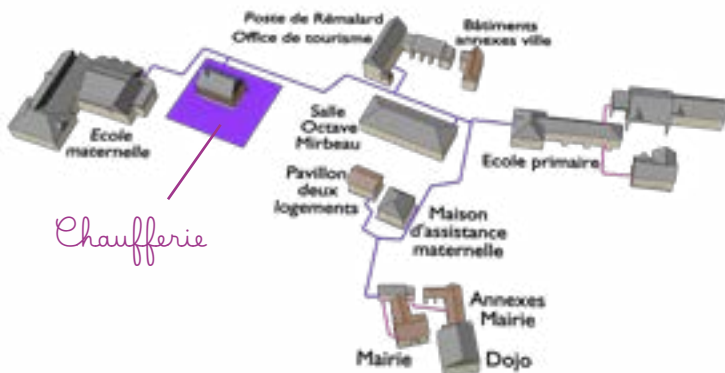
Elle met à disposition le terrain au syndicat qui est propriétaire de la chaufferie et des installations dans le cadre de l'exercice de sa compétence "production et distribution de chaleur".

La commune bénéficie ainsi des services d'ingénierie du Te61 pour la mise en oeuvre de cette installation. La chaufferie bois se substituera aux chaudières à énergie fossile actuelles (6 Fioul et 4 gaz propane) et assurera, au moyen d'une énergie locale et renouvelable, la fourniture de chaleur pour un total d'une dizaine de bâtiments publics.



Les travaux ont démarré en décembre 2023 et devraient s'achever à l'été 2024.

LE RÉSEAU DE CHALEUR



## CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION

### DONNÉES CHAUFFERIE

- Puissance chaudière bois plaquette : **230 kW**
- Chaudière de relève au gaz propane : **510 kW**

La chaufferie est créée en remplacement d'un bâtiment communal existant. L'emplacement excentré par rapport au bourg facilitera les rotations de livraison de bois sans gêne pour les riverains.

### RÉSEAU DE CHALEUR

- Un total de **330 mètres** linéaires de réseau
- **7 sous-stations** seront créées pour se substituer aux chaudières fossiles actuelles

Suppression des chaudières à énergies fossiles :

- > 6 chaufferies Fioul
- > 4 chaufferies gaz propane

### LES BÂTIMENTS DESSERVIS



- Mairie, écoles, cantine, salle des fêtes...  
**soit une dizaine de bâtiments communaux et intercommunaux**
- **4000 m<sup>2</sup>** à chauffer

### CONSOMMATION ATTENDUE

- **450 kWh / an** estimés
- **130 t** de bois de plaquettes sèches par an

## Les financeurs



## Décret "Éco énergie tertiaire" (EET) : et si votre collectivité était concernée ?

Éco Énergie Tertiaire (EET) est une obligation réglementaire qui engage tous les acteurs vers la sobriété énergétique. Issue du décret tertiaire, elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie **dans les bâtiments à usage tertiaire situés sur la même unité foncière** (services publics, salles de spectacles, lieux culturels...) **afin de lutter contre le changement climatique.**

### OBJECTIFS :

Réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040, 60 % en 2050 (l'année de référence de consommation doit se situer entre 2010 et 2019).

### QUELS BÂTIMENTS SONT CONCERNÉS ?

> **Toutes les constructions existantes et neuves**, dont les bâtiments ont une surface d'activité tertiaire (ou un cumul de surfaces) **égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>.**

*Des exemples concrets ...*

> Si la mairie utilise 200 m<sup>2</sup> dans un bâtiment de 1000 m<sup>2</sup>. Elle est assujettie au décret au prorata de sa consommation.

> **3 bâtiments de 400 m<sup>2</sup> situés sur 3 parcelles accolées** sont assujetties au décret. La surface totale utilisée sur l'unité foncière étant supérieure à 1000 m<sup>2</sup>.

### LES LEVIERS D'ACTION POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

- **Améliorer la performance énergétique du bâtiment** via des travaux : isolation, menuiserie, protection solaire, etc.
- **Installer des équipements performants** (chauffage, eau chaude, éclairage, etc.) et des dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements
- **Optimiser** l'exploitation des équipements
- **Adapter** les locaux à un usage économe en énergie
- **Inciter** les occupants à adopter un comportement écoresponsable



### Le saviez-vous ?

**Chaque année, les collectivités concernées par ce décret ont une obligation de reporting**, via la plateforme en ligne OPERAT, qui permet de mesurer les progrès accomplis en termes d'économie d'énergie.

Gérée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (l'ADEME), elle permet aux responsables assujettis de transmettre les informations demandées : descriptif de l'activité exercée dans le bâtiment, surface, données annuelles de consommation énergétique...

La plateforme fournit en retour :

- > Une attestation annuelle des consommations,
- > Une notation Éco Énergie Tertiaire pour qualifier leur avancée dans la démarche de réduction de leur consommation d'énergie.

Depuis 2022 les propriétaires doivent impérativement enregistrer avant le 30 septembre les données de l'année n-1.

Plus d'infos sur : [www.operat.ademe.fr](http://www.operat.ademe.fr)





## SHOWROOM DE L'ÉNERGIE

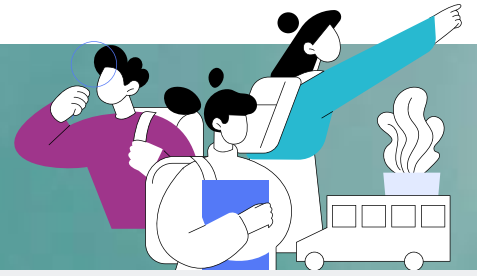
Situé dans la Maison de l'énergie à Valframbert, le showroom a pour objectif d'informer et de sensibiliser scolaires et élus à la transition énergétique.

### Un espace modulable pour tous

Le showroom est un espace modulable adapté à une multitude d'activités : expositions, assemblées générales, réunions, conférences et ateliers autour de l'énergie. Un endroit idéal pour accueillir des événements éducatifs et informatifs autour de l'énergie.

### Découvrez le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie

L'exposition en cours, intitulée « Le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie », offre aux visiteurs une expérience immersive pour découvrir les énergies 100 % normandes. À travers des maquettes détaillées, des outils pédagogiques interactifs, des simulateurs de conduite, ainsi que des vidéos et des animations 3D, chacun peut comprendre de manière concrète et ludique comment l'énergie est produite, distribuée et consommée dans notre région.



## Élu.es, nous comptons sur vous pour promouvoir cet outil pédagogique !

Nous vous invitons à découvrir le showroom de l'énergie et à partager cette opportunité avec les écoles de votre territoire. Votre soutien est essentiel pour éveiller chez les jeunes citoyens une conscience écologique et les inspirer à devenir les acteurs du changement de demain.

Les visites sont gratuites et s'adaptent au niveau des classes à partir du CM1.

Un total de 5/5 sur les visites !



L'exposition est ouverte aux scolaires, élus, associations, entreprises sur réservation obligatoire.

Visite gratuite et guidée par notre animatrice.

**Durée** : 1H30/2H sur place

(modulable selon les attentes et les besoins).

**Votre contact** :

Camille Dubois : [camille.dubois@te61.fr](mailto:camille.dubois@te61.fr)

13 février

## Le Territoire d'Énergie Orne accueille la rencontre régionale du réseau CARTE Normandie et partage son retour d'expérience sur la mission "d'économie de flux".

La Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire (CARTE) réunit les spécialistes de l'efficacité énergétique (économies de flux, conseillers en énergies partagés, chargés d'efficacité énergétique...) au niveau national mais également en région. Ce groupement a été créé pour renforcer les échanges entre les différents acteurs et ainsi mutualiser les ressources.

Portée par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la rencontre CARTE Normandie s'est déroulée le 13 février dernier au Te61. Introduite par Philippe Auvray, cette journée a été rythmée par des plénières (point d'actualités réglementaires), des retours d'expériences et des ateliers ludiques. Nicolas Thuillier, agent économiste de flux au sein du Te61 est intervenu pour présenter un exemple de cas concret, rencontré lors d'une de ses missions d'économie de flux. La manifestation s'est clôturée par la visite de l'exposition du showroom de l'énergie.



## EN BREF

### BUDGET DES TRAVAUX 2024

Le 20 février dernier lors de l'assemblée générale, les délégués du comité syndical ont approuvé le vote du budget. Ainsi en 2024, ce sont 20 millions d'euros qui seront dédiés à l'investissement sur les réseaux électriques. Ce montant de travaux est financé par le Facé\*, la perception de la Taxe Interieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) ainsi que par les fonds propres du Te61.

*\*Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale*

### GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES

Le jeudi 21 mars l'ensemble des adhérents au groupement d'achat de fourniture d'électricité, porté par le syndicat, ont été invités à participer à une réunion d'information au Te61. Cette rencontre a permis de faire le point avec les membres sur l'exécution du marché en cours et de répondre aux différentes questions d'actualité, en présence d'EDF.

### COLLECTIVITÉS URBAINES

Comme chaque année, le Territoire d'Énergie Orne a organisé une réunion dédiée aux collectivités urbaines. À cette occasion un bilan des travaux d'électrifications effectués sur le département a été présenté ainsi que le programme de l'année 2024. Les élus ont également pu appréhender les différentes compétences proposées par le Te61 notamment en matière de transition énergétique.

Énergie Infos - avril 2024.

Réalisation : Territoire d'Énergie Orne.  
Directeur de publication : Philippe Auvray  
Crédits photos : © Te61, Freepik  
Imprimé par EA ANAIS Édition & Numérisation  
10 rue de l'expansion - 61000 Cerisè  
800 exemplaires, imprimé sur du papier recyclé.



@TE\_Orne | [www.te61.fr](http://www.te61.fr)